

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2012-01-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de janvier deux mille douze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.2012-01-001

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 12 et 20 décembre 2011
5. Adoption des comptes à payer
6. Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2012
7. Adoption des prévisions budgétaires 2012, OMH de Portneuf
8. Avis de motion, règlement de lotissement
9. Participation financière au service de transport adapté de Portneuf
10. Engagement préposés à la patinoire
11. Achat clôture et enseignes
12. Achat équipement gymnase, précision fond de roulement

13. Facture Québec Gatineau, précision fond de roulement
14. Mandat à BPR, rues Naud, Poliquin et Paradis
15. Acceptation des directives de changement, réfection 1^{re} Avenue – Phase 2
16. Affectation du surplus
17. Inscription colloque sur la sécurité civile
18. Subvention pour l'amélioration du réseau routier
19. Adhésion 2012, Chambre de commerce de l'Est
20. Autorisation temporaire au Club Quad Nature
21. Période de questions sur les sujets traités.
22. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h36 Fin : 19h41

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 janvier 2012. (du 13 décembre 2011 au 9 janvier 2012)

Rés.2012-01-002

Adoption des procès-verbaux du 12 et 20 décembre 2012.

Une copie des procès-verbaux ont été remises à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 12 et 20 décembre 2011 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2012-01-003

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 583 122.28 \$.

Liste des comptes à payer	72 348.63 \$
Liste des chèques émis	4 720.53 \$
Liste transaction internet	23 327.57 \$
Liste chèques manuels	427 933.82 \$
Liste des salaires	54 791.73 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Rés.2012-01-004 Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2012

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 123 « Fixant les taxes et les tarifs 2012 » soit adopté.

Rés.2012-01-005 Adoption des prévisions budgétaires 2012, OMH de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 de l'Office municipal d'habitation soient acceptées telles que présentées :

Dépenses		225 197 \$
Revenus		173 539 \$
Déficit		51 658 \$
Participation municipale	10%	5 166 \$
Participation SHQ	90%	46 492 \$

Avis de motion, règlement de lotissement

Je, Jacquelin Martel conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, des modifications au règlement de lotissement afin de l'harmoniser avec le schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf.

Rés.2012-01-006 Participation financière au service de transport adapté de Portneuf

Attendu que le *Service de transport adapté de Portneuf* est désormais pris en charge par la MRC de Portneuf depuis le 1^{er} juillet 2011;

Attendu que ce service dessert les municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

Attendu que la gestion du *Service de transport adapté de Portneuf* a été déléguée à la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) selon une entente qui a été adoptée par le conseil des maires de la MRC de Portneuf en juin 2011;

Attendu que les tarifs établis sont de l'ordre de 3,00 \$ pour un déplacement à l'intérieur de la MRC et de 6,00 \$ pour un déplacement à l'extérieur de la MRC;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2012 du *Service de transport adapté de Portneuf* (régé par la CTRP), et qu'elle maintienne le montant de sa contribution municipale 6 681.78 \$ pour l'année 2012;

QUE la Ville de Portneuf approuve la nomination du nouveau mandataire, soit la MRC de Portneuf ainsi que son délégataire, la Corporation de transport régional de Portneuf.

Rés.2012-01-007 Engagement préposés à la patinoire

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Alexandre Hamel, Patrick Trudel, Philippe Doré, Michaël Belleau, Guillaume Vincent, David Gagnon, Jonathan Langlois, Francis Hamel et Julien Masson comme préposés à la patinoire.

QUE les employés travailleront sur appel, sur des horaires de soir, de nuit ou de jour ainsi que de fin de semaine, sans qu'aucune heure ne leur soit garantie et aux conditions déjà établies dans la convention collective de travail.

Rés.2012-01-008 Achat de clôture et enseignes

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 12 350.61 \$ taxes incluses pour l'achat et l'installation d'une clôture au réservoir Saint-Charles.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 7 484.87 \$ taxes incluses pour l'achat de 9 enseignes à être installées aux entrées de la municipalité.

QUE ces dépenses seront affectées au fond de roulement et seront remboursées sur cinq (5) ans :

2012	3 793.59 \$
2013	3 793.59 \$
2014	3 793.59 \$
2015	3 793.59 \$
2016	3 793.59 \$

Rés.2012-01-009 Achat équipement gymnase, précision fond de roulement

Considérant que la résolution 2011-08-193 a été adoptée à la séance du 8 août 2011;

Considérant que la dépense autorisée pour l'achat de deux tapis sportsart T631 et d'un elliptique E825 sportsart est de 12 981.75 \$ taxes incluses;

Considérant qu'une précision doit être ajoutée à la durée d'affectation de cette dépense;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE cette dépense soit affectée au fond de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2012	2 447.35 \$
2013	2 447.35 \$
2014	2 447.35 \$
2015	2 447.35 \$
2016	2 447.35 \$

Rés.2012-01-010 Facture Québec Gatineau, précision fond de roulement

Considérant que la résolution 2011-12-285 a été adoptée à la séance du 12 décembre 2011;

Considérant que la dépense autorisée pour le paiement de la facture au Chemins de fer Québec Gatineau inc. est de 40 863.26 \$ taxes incluses;

Considérant qu'une précision doit être ajoutée à la durée d'affectation de cette dépense;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE cette dépense soit affectée au fond de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2012	7 813.97 \$
2013	7 813.97 \$
2014	7 813.97 \$
2015	7 813.97 \$
2016	7 813.97 \$

Rés.2012-01-011 Mandat à BPR, rues Naud, Poliquin et Paradis

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate la firme BPR – Infrastructures pour assistance technique pour l'inspection caméra des conduites des tronçons des rues Naud, Poliquin et Paradis entre la 1^{re} Avenue et la 2^e Avenue au montant de 4 024.13 \$ taxes incluses.

Rés.2012-01-012 Acceptation des directives de changement, réfection 1^{re} Avenue – Phase 2

Considérant que des travaux supplémentaires ont été effectués dans le cadre de la réfection de la 1^{re} Avenue, 2^e Avenue ainsi que des rues transversales – Phase 2;

Considérant que le dépassement est principalement dû au branchement des services d'égout de l'hôtel de ville, entreposage et disposition de sols contaminés, modification de la position des conduites sur le 1^{re} Avenue entre les rues Paquin et de la Rivière;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense supplémentaire au projet initial au montant de 189 266.14 \$ taxes incluses dans le cadre des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, 2^e Avenue ainsi que des rues transversales – phase 2.

QUE cette dépense sera affectée au règlement d'emprunt correspondant.

Rés.2012-01-013 Affectation du surplus

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 71 323 \$ soit fait de la façon suivante :

5599100000	Surplus accumulé non affecté	71 323 \$ (-)
5599202000	Surplus accumulé affecté au budget	71 323 \$ (+)

Rés.2012-01-014 Inscription colloque sur la sécurité civile

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 586.37 \$ taxes incluses et la participation de deux personnes du service des incendies au colloque de la sécurité civil qui aura lieu les 14, 15 et 16 février 2012 à Saint-Hyacinthe.

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2012-01-015 Subvention pour l'amélioration du réseau routier

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 9 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Rés.2012-01-016 Adhésion 2012 à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf au montant de 165 \$ sans forfait.

Rés.2012-01-017

Autorisation temporaire au Club Quad Nature

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise le Club Quad Nature Portneuf a utilisé, pour une période temporaire, une partie de la rue de la Rivière entre la sortie de la passerelle et l'entrée de MPI, et ce jusqu'au 15 février 2012 afin de permettre au Club Quad de réparer la pente abrupte de la section de ce sentier.

Période de questions sur les sujets traités

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 05 hres.

Maire

Greffière